Les mouches des fruits

Agissons pour nos récoltes!



Une action partenariale















Depuis avril 2017, une nouvelle espèce de mouche des fruits est arrivée dans notre île : il s'agit de la Mouche orientale des fruits, *Bactrocera dorsalis*, originaire d'Asie du Sud-Est, très dangereuse pour nos mangues mais aussi pour de nombreuses autres espèces de fruits et légumes.

Les mouches des fruits se reproduisent en déposant plusieurs dizaine d'œufs à l'intérieur des fruits (Fig. 1). Au bout de quelques jours, les œufs donnent naissance à des asticots qui se nourrissent de la pulpe du fruit (Fig. 2). Puis les larves sautent à terre et s'enfouissent dans le sol avant de se transformer en mouches adultes (Fig. 3). Ce cycle dure à peine un mois et va générer des milliers de nouvelles mouches.



La meilleure solution pour se protéger des mouches des fruits est de les empêcher de se reproduire en détruisant les fruits piqués tombés au sol.

La méthode

Conseil #1

Ramassez tous les fruits tombés au sol, mettez-les dans un sac poubelle bien fermé. Placez le sac pendant 15 jours au soleil pour tuer les œufs et les larves. Enfin, videz le sac au pied des arbres car cela apporte un bon compost gratuit pour votre terrain.

Conseil #2

Il est inutile de mettre des pièges si vous ne ramassez pas les fruits au sol car les mouches vont continuer à proliférer !

Vous avez besoin d'un conseil? Contactez-nous!

- > Chambre d'agriculture de La Réunion : 0262 96 20 50
 - > FDGDON : 0262 45 20 00
- > Clinique du végétal : 02 62 49 92 15 > Régie RNNESP - Service des affaires agricoles : 0262 70 28 33